



**unesco**

MAB France

## Programme international "l'Homme et la biosphère"

Didier BABIN  
Président du MAB France  
[president@mab-France.org](mailto:president@mab-France.org)

Paris, le 08/04/2024

Monsieur le Ministre  
Secrétariat d'État auprès du ministre de la Transition  
écologique et de la Cohésion des territoires,  
chargé de la Mer et de la Biodiversité.

Monsieur le Ministre,

Je vous fais part de ma profonde inquiétude relative aux impacts du développement de projets d'aménagement d'envergure sur la Réserve de biosphère de Camargue (Delta du Rhône). Celle-ci a été désignée par l'UNESCO dès 1977 et étendue en 2006 et avec cette reconnaissance, la France s'est engagée à assurer un équilibre entre conservation et développement humain, et à protéger à long terme la biodiversité située dans ses aires centrales, confortées par leurs zones tampon.

Le projet de ligne aérienne très haute tension de 400000 volts de 65 km, confié par l'Etat à Réseau de Transport d'Électricité prévoit de traverser la partie Est du Delta du Rhône. Si ce projet venait à terme, il compromettrait la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueriat, aire centrale de la Réserve de biosphère, des sites Natura 2000 et des terrains des Parc naturels régionaux de Camargue et des Alpilles, en zone tampon.

D'autres effets seraient à prévoir sur les paysages agricoles et ruraux de cette région, ainsi que sur la ville d'Arles, et sur les activités agricoles et touristiques.

Nous souhaitons que l'étude de solutions alternatives et globales ait lieu avec l'appui du Conseil scientifique de la Réserve de biosphère. D'autant que ce projet n'est pas le seul à affecter la Camargue, zone humide dont l'importance internationale n'est plus à démontrer : projet autoroutier de contournement d'Arles, remplacement du bac du Barbarin par un pont sur le Grand Rhône.

Tous les indicateurs montrant l'urgence à restaurer la biodiversité et non à la fragiliser encore d'avantage dans le contexte du changement climatique rapide, j'espère vivement que ces atteintes redoutées pour la Réserve de biosphère de Camargue pourront être revues et que l'engagement de la France auprès de l'UNESCO sera respecté.

Ayant été alerté par le Secrétariat du MAB à L'UNESCO, je devrai apporter des informations solides sur les effets attendus de ces aménagements sur les zones centrales et tampon de la Réserve de biosphère, les instances de l'UNESCO pouvant alors estimer si le maintien du site dans le Réseau mondial des Réserves de biosphère se justifie ou non. Je vous demande donc de me tenir informé de l'évolution de ces projets.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

**MAB France** [www.mab-france.org](http://www.mab-france.org)  
Siège social : INRA, 24, chemin de Borderouge, Auzeville  
CS 52627 - 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX  
Tél. 05 61 73 57 02

Copies à Préfecture de Région PACA

DREAL PACA

MTECT/DEB

PNR de Camargue

Syndicat mixte de Camargue gardoise